

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le lundi 16 avril 2018

**FREDERIQUE VIDAL RECONNAIT L'EFFICACITE DES EESPIG
POUR REpondre AUX DEFIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS**

5 ans après la mise en place du label EESPIG reconnaissant les Etablissements d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Général, la FESIC a organisé le vendredi 13 avril 2018 à la Maison de la Recherche une conférence-débat sur le thème, « Les EESPIG, une réponse aux défis de l'enseignement supérieur ». A cette occasion, Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a tenu à réaffirmer la place essentielle des EESPIG et son souhait de les voir jouer un rôle plus important à l'avenir.

Une présence engageante de Frédérique VIDAL auprès des EESPIG et de la FESIC

Présente en conclusion de cette matinée consacrée au bilan et à l'avenir des EESPIG, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a pu affirmer « je souhaite que les EESPIG jouent leur rôle de manière encore plus visible et importante qu'aujourd'hui » et d'ajouter que « nul ne peut contester aujourd'hui que les EESPIG sont des acteurs essentiels, des acteurs pivots pour l'enseignement supérieur français. Ils font naturellement partie des établissements qui permettent de relever les défis de l'enseignement supérieur ».

La Ministre a ainsi pu redire tout l'attachement des pouvoirs publics aux établissements d'enseignement supérieur privés non-lucratifs en contrat avec l'Etat.

Face aux inquiétudes financières soulevées par la FESIC, Frédérique VIDAL a rappelé que, « consciente de l'effet ciseaux » en termes de dotation publique et d'augmentation du nombre d'étudiants, elle avait « souhaité augmenter les dotations attribuées aux établissements EESPIG » dans le cadre du PLF 2018, alors même que la dotation qui leur était accordée avait fortement diminué les années précédentes. La Ministre n'a toutefois pas totalement répondu aux craintes des établissements EESPIG quant à un engagement financier de long terme permettant un meilleur accompagnement de leur mission et une meilleure visibilité dans le cadre de leur gestion.

Au-delà de ces aspects budgétaires, la Ministre a tenu à encourager les partenariats entre les établissements et l'ensemble des acteurs publics de l'enseignement supérieur notamment grâce aux conventions avec les universités et les politiques de site. A cet effet, Frédérique VIDAL a appelé à ce « que chaque université connaisse mieux ce que recouvre ce label EESPIG et sa qualité. »

Des annonces jugées encourageantes par Philippe CHOQUET, Président de la FESIC qui déclare : « au-delà d'une nécessaire clarification du contrat qui unit l'Etat et les EESPIG, impliquant une révision de la subvention actuelle en faveur de plus d'équité, les établissements labélisés appellent à la mise en place d'un processus d'accréditation pour les formations des EESPIG qui puisse donner à leurs diplômes une vraie visibilité nationale et internationale. Ils doivent également pouvoir développer leur notoriété, leurs atouts et le cadre de leur contrat auprès de tous les intervenants de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est avec ces objectifs que nous poursuivrons le dialogue engagé avec le ministère, dans les prochaines semaines. »

Ces engagements de l'exécutif répondaient aux questions soulevées par les tables rondes de la matinée dont l'objectif était de dresser un bilan exhaustif de cette labellisation et des perspectives d'avenir, cinq ans après leur création.

Une réaffirmation de l'efficacité du modèle EESPIG pour répondre aux défis quantitatifs et qualitatifs de l'enseignement supérieur français

Le premier temps fort de la matinée a permis de dresser un premier point d'étape de cette labellisation issue de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement supérieur et à la Recherche. Réunis pour l'occasion, **Isabelle ROUSSEL**, Inspectrice générale à l'IGAENR et cosignataire d'un rapport sur l'enseignement supérieur privé¹, **Gérard PIGNAULT**, Directeur de CPE Lyon, **Jean-Marie SAVALLE**, Président d'Isagri et **Dominique VERMERSCH**, Président de l'UDESCA et membre du CCESP², ont ainsi débattu de l'attribution du label et de son utilité.

Les intervenants sont ainsi largement revenus sur les principaux atouts du label qui :

- reconnaît les stratégies de long terme menées par les établissements au service des jeunes et de la société,
- atteste de la pertinence du modèle économique de ces établissements,
- légitime la capacité des établissements EESPIG à accueillir l'afflux d'étudiants, sans surcoûts pour les finances publiques,
- reconnaît le caractère innovant des méthodes pédagogiques employées.

Ces échanges nourris ont permis d'abonder les propos de **Philippe CHOQUET**, Président de la FESIC et directeur d'UniLasalle, tenus en introduction de la matinée et affirmant que « *ce label reconnaît l'efficacité de notre modèle pour répondre aux défis de l'enseignement supérieur français* ».

Les EESPIG, des leviers pour l'enseignement supérieur français, mais quel avenir ?

C'est à cette question que **Brigitte PLATEAU**, Directrice générale de la direction de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), **Anaëlle PENICAUT**, Vice-présidente de la Fédération des Etudiants de l'Université catholique de Lille, **Philippe CHOQUET**, **Jean-Michel NICOLLE**, Président de l'UGEL et **Michel ROBERT**, Directeur du département d'évaluation des établissements du HCERES, ont été invités à répondre.

Ensemble, ils ont pu s'accorder sur la contribution des établissements EESPIG aux grands défis de l'enseignement supérieur. Ils ont également noté la réponse que représentent ces établissements face aux besoins et attentes des étudiants. Les débats ont aussi porté sur les nécessaires moyens à leur allouer pour poursuivre leur développement et contribuer davantage au dynamisme de l'enseignement supérieur français.

Réaffirmant la volonté des EESPIG de prendre leur part de responsabilité dans l'accueil et la formation des jeunes français et dans le développement qualitatif de l'enseignement supérieur, Philippe Choquet a rappelé les principales attentes des EESPIG ayant fait l'objet d'une concertation ces derniers mois avec le Ministère.

Ainsi, au-delà d'une nécessaire clarification du contrat qui unit l'Etat et les EESPIG, impliquant une révision de la subvention actuelle en faveur de plus d'équité, les établissements labellisés doivent également pouvoir développer leur notoriété, leurs atouts et le cadre de leur contrat auprès de tous les intervenants de l'enseignement supérieur et de la recherche.

¹ Isabelle Roussel est cosignataire du rapport « L'Enseignement supérieur privé : propositions pour un nouveau mode de relation avec l'Etat », publié en 2015.

² Comité consultatif pour l'Enseignement supérieur privé

A propos de la FESIC

La FESIC (Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif), structure de référence pour l'enseignement supérieur privé non lucratif, réunit 64.000 étudiants, dans 26 établissements et 66 campus, en France et à l'étranger.

La FESIC se donne pour mission de préparer les étudiants à une insertion professionnelle réussie, en forgeant leurs capacités d'autonomie et de décision, grâce à une pédagogie pionnière qui mixe connaissances académiques, savoir-faire métiers et accomplissement personnel. Ses établissements sont labellisés EESPIG (établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général) par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

A propos des EESPIG

Issu de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, le label EESPIG pour « Etablissement d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Général », distingue les établissements d'enseignement supérieur privés français engagés dans la réussite des étudiants et certifie la qualité de l'enseignement et de la formation, le caractère non lucratif et leur gestion désintéressée et leur engagement à participer aux missions de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche

Chiffres clés :

- 58 établissements sont labellisés EESPIG en France.
- Ils regroupent 157.000 étudiants, soit 6% des étudiants français.
- Ils forment 10% des étudiants français diplômés en Master.

Site internet : www.fesic.org / Twitter : @FESIC_EESPIG

Contacts presse

Delphine BLANC-LE QUILLIEC 06.64.54.27.71 – delegue@fesic.org

Martine DREJZA 01.80.90.53.13 – communication@fesic.org